

Annexe 2 – Programme d’enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux bilingue en langue française écrite et langue des signes française (cycle 2)

L’enseignement bilingue en langue française écrite et langue des signes française contribue au développement cognitif, linguistique et culturel des élèves. Son objectif premier est de permettre aux élèves sourds ayant choisi un parcours linguistique bilingue, par une pratique adaptée et progressive, d’atteindre un niveau de communication et d’expression orale et écrite performant. La maîtrise en interaction des deux langues conditionne l’aptitude à s’exprimer à l’écrit et à l’oral ainsi que le développement de l’ensemble des apprentissages. Facteur majeur d’insertion sociale, le bilinguisme, notamment par la maîtrise de la lecture et de l’écriture, permet à l’élève sourd de communiquer avec tous les élèves, d’accéder aux connaissances pour pouvoir exercer demain une citoyenneté éclairée. Il doit être l’objet d’un enseignement spécifique et rigoureux.

Préambule

Spécificités de l’enseignement bilingue langue des signes française / français écrit

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, reconnaît la langue des signes française (LSF) comme une langue à part entière. L’article L. 112-3 du Code de l’éducation définit pour les jeunes sourds le droit à la liberté de choix entre une communication bilingue – langue des signes et langue française – et une communication en langue française.

L’arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d’enseignement de la langue des signes française à l’école primaire et au collège précise le bilinguisme comme un contexte d’enseignement dans lequel la LSF tient lieu de langue orale, langue du face-à-face, et dans lequel le français oral ne fait ni l’objet d’un enseignement, ni d’une évaluation systématique. Il est ainsi rappelé : « On ne peut attendre de l’élève sourd qu’il acquière le français dans le même temps et au même rythme que l’élève entendant s’il n’a pas un accès équivalent à des interactions orales précoces, régulières et confortables dans cette langue. Il apprendra le français progressivement, essentiellement via l’écrit, mais aussi grâce à la LSF, et ceci tout au long de sa vie. »

L’enseignement du français au sein des parcours bilingues LSF / français écrit constitue une véritable exception pédagogique qui justifie le regroupement d’élèves sourds dans une communauté linguistique d’apprentissage ainsi qu’une méthodologie spécifique. La didactique du français est bilingue : l’oral est assuré par la LSF, l’écrit est assuré par le français. Cette spécificité pédagogique nécessite une référence réglementaire indispensable pour les enseignants exerçant au sein d’un parcours bilingue. Les présents programmes de cycle 1 et 2 en constituent les premiers jalons.

Adaptation des programmes des cycles 1 et 2 dans un cadre de référence

Les présents programmes concernent uniquement les élèves dont le choix du mode de communication est bilingue (LSF/français écrit). Ils s’appliquent dans le cadre d’un regroupement d’élèves sourds recevant un enseignement en LSF. Ces programmes d’enseignement ont été adaptés en prenant appui sur ceux des cycles 1 et 2, destinés à l’ensemble des élèves de la République. Ils tiennent compte de la singularité des enfants sourds scolarisés en parcours bilingue, où la langue des signes française et la langue française écrite sont les langues enseignées et d’enseignement.

À l’instar des programmes de langues secondes, les présents programmes s’appuient sur la didactique des langues étrangères et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), tout en maintenant l’ambition des attendus du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L’essentiel des adaptations vise l’accès à la langue française écrite par la voie visuelle orthographique et la découverte du code alphabétique, tout en l’inscrivant en transversalité des apprentissages. En outre, d’autres adaptations proposées relèvent du rythme d’apprentissage, des activités sensorielles mettant en jeu l’audition, de l’enseignement d’une langue vivante étrangère.

Afin d’accompagner cette mise en œuvre, ces programmes seront complétés ultérieurement de cahiers d’accompagnement comprenant des ressources pédagogiques à destination des enseignants.

Didactique du français écrit en langue des signes française

Les élèves entendants peuvent s’appuyer sur l’oral du français pour entrer dans la lecture- écriture par la voie indirecte, c’est-à-dire en déchiffrant des mots dont ils connaissent la forme orale, en mémorisant les correspondances

grapho-phonémiques. Pour les élèves sourds des parcours bilingues, la maîtrise du français se construit progressivement par des pratiques variées de lecture-écriture, uniquement par la voie directe, c'est-à-dire par la reconnaissance visuelle orthographique des mots et des structures, directement associés au sens.

La corrélation à établir entre la LSF et le français écrit est d'une nature différente de celle établie par l'enfant entendant entre le français oral et le français écrit. La lecture pour l'enfant sourd bilingue ne repose pas sur la conscience phonologique, l'identification des phonèmes, elle ne consiste pas « à retrouver à l'écrit une langue qu'il connaîtrait déjà à l'oral, mais à découvrir par l'écrit cette langue qu'il ne connaît pas » (annexe 6 des programmes de LSF, arrêté du 11 juillet 2017). L'élève sourd doit mener de front et mettre en lien, tout au long de sa scolarité, découverte et apprentissage de l'écrit en tant que tel et découverte et apprentissage de la langue française.

Cet apprentissage place l'écrit au centre de toutes les disciplines, par le recours régulier à des usages de communication immédiate à l'écrit, habituellement marginaux en classe (communication par messages écrits, clavardage, SMS, etc.), qui permettent d'associer des énoncés écrits à des situations vécues.

La confrontation permanente quotidienne riche et variée avec l'écrit et son usage fonctionnalisé devra être portée comme la priorité pour l'apprentissage du français écrit. Cette approche prend comme point de départ la langue en fonctionnement, par l'usage répété d'énoncés et la découverte de textes dans leur totalité en lien avec des situations de référence qui font sens, en rapport avec l'âge et le niveau d'acquisition des élèves. Pour autant, le repérage, la comparaison, l'analyse des unités constitutives des énoncés et leur automatisation sont indispensables à la construction de stratégies efficaces de lecture-écriture et à leur mémorisation. Ainsi, différents domaines didactiques correspondant à des unités linguistiques de taille et de valeurs différentes seront dégagés. Ils feront l'objet d'une méthodologie tant en lecture qu'en production d'écrit prenant d'abord appui sur les éléments les plus signifiants pour aller vers les éléments les plus distinctifs :

- Les situations et les textes ;
- Les énoncés et leur grammaire (propositions ou phrases) ;
- Le lexique et sa morphologie (les mots, leur famille et leur composition) ;
- Les éléments distinctifs du mot (orthographe, syllabes écrites, graphèmes, lettres).

Lire/écrire en contexte bilingue

Il ne peut être attendu de l'élève sourd signant une lecture à voix haute mot à mot d'un texte écrit. Pour ces élèves, la lecture à haute voix se traduira par :

- Une lecture expressive en LSF, « lecture à hautes mains » ;
- Exceptionnellement et sur des séquences spécifiques, une lecture mot à mot en français signé. Ce recours à la lecture signée en mot à mot permettra à l'enseignant de vérifier l'identification des mots de la phrase par l'élève. Cet usage devra rester ponctuel si l'on veut que l'élève identifie efficacement les groupes de sens et se détache du mot à mot.

La situation d'enseignement nécessite une approche contrastive LSF/français écrit. À cette fin, le programme de français comprend des activités en LSF, nécessaires à une bonne maîtrise des genres de l'oral (le récit, la description, l'exposé, le débat, etc.), dont certaines caractéristiques se retrouveront à l'écrit. L'observation et l'analyse du français, l'étude de la langue, utiles à la compréhension des régularités de la langue française, feront l'objet de commentaires en LSF. La comparaison entre les deux langues prendra progressivement une place centrale dans l'ensemble des champs disciplinaires.

Les parties des programmes de référence focalisées sur le langage oral étant couvertes par les programmes de LSF fixés par l'arrêté du 11 juillet 2017, des renvois explicites vers ces programmes sont indiqués. Une partie des compétences du français oral est transposée vers l'écrit.

La langue des signes vidéo (LS-vidéo), largement développée dans les programmes de LSF, devient dans le programme de français un outil indispensable à la communication différée, dont les spécificités préfigurent les caractéristiques de la communication écrite. La LS-vidéo est aussi une médiation précieuse lors de la production écrite. Elle permet de conserver une trace des contenus du cours et d'en favoriser la mémorisation. Elle nécessite des équipements numériques dédiés (caméras, ordinateurs ou tablettes, logiciels de traitement vidéo, espace Web accessible, etc.).

Le recours aux stratégies grapho-phonémiques

Certains élèves sourds peuvent parfois interpeller leur enseignant sur le lien entre mot écrit et mot oral du français, voire mobiliser spontanément des stratégies de lecture-écriture de nature grapho-phonémique. Ces stratégies peuvent constituer pour l'élève sourd une entrée supplémentaire potentielle dans l'écrit, qui peut participer de la

mémorisation des mots et des structures en développant notamment la mémoire séquentielle. Cela ne doit pas être ignoré.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, l'enseignant pourra afficher progressivement les différents graphèmes correspondant à un même son, en commençant par ceux dont l'image labiale est facilement appréhendable (o, au, eau pour le son [o], par exemple). L'entrée dans l'apprentissage se fera alors à partir de ce qui est perçu par l'élève, c'est-à-dire le graphème ou la syllabe écrite. Il ne s'agit là, dans cette découverte des liens grapho-phonémiques, ni de faire prononcer, ni de faire entendre les sons, mais de donner des repères structurants dont les élèves sourds se saisiront ou non. Il s'agit là d'une stratégie pédagogique complémentaire pouvant aider à identifier ou à orthographier un mot, même de manière ponctuelle.

L'affichage des correspondances graphèmes/phonèmes, effectif à la fin du cycle, peut constituer chez certains élèves sourds une aide à la mémorisation des mots et des structures. Il revient à chaque enseignant de réfléchir à la manière d'y sensibiliser les élèves, selon un rythme et une systématisme qui lui appartiennent.

Cela ne remet aucunement en cause la voie directe comme mode principal d'identification des mots. En effet, la capacité à identifier des relations graphèmes-phonèmes ne fait pas partie des attendus de fin de cycle et n'est donc pas évaluée.

Dans le cadre de la construction d'une culture scolaire commune entre élèves sourds et entendants, des activités ponctuelles sur l'oralité du français et les aspects grapho-phonémiques pourront être proposées par les enseignants en s'appuyant sur la compréhension ou conceptualisation du principe alphabétique.

Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)

Volet 1 — les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)

Apprendre à l'école, c'est interroger le monde. C'est aussi acquérir des langages spécifiques, acquisitions pour lesquelles le simple fait de grandir ne suffit pas. Le cycle 2 couvre la période du CP au CE2, offrant ainsi la durée et la cohérence nécessaires pour des apprentissages progressifs et exigeants. Au cycle 2, tous les enseignements interrogent le monde et participent à l'acquisition de la langue des signes françaises (LSF) et de la langue française écrite. La maîtrise des langages, et notamment de la langue des signes française et de la langue française écrite, est centrale.

- **Au cycle 2, l'acquisition des savoirs fondamentaux (s'exprimer et comprendre en LSF, lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité.**

L'enseignement doit être particulièrement structuré et explicite. Il s'agit de donner du sens aux apprentissages, mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité. Les enfants sourds et malentendants qui arrivent au cycle 2 sont très différents entre eux. Ils ont grandi et ont appris dans des contextes familiaux et scolaires divers qui influencent fortement les apprentissages et leur rythme. La classe s'organise autour de reprises constantes des connaissances en cours d'acquisition et d'une différenciation des apprentissages visant à réduire les écarts langagiers et à faire progresser l'ensemble des élèves. Il s'agit aussi de prendre en compte les autres besoins éducatifs particuliers de certains élèves sourds (élèves nouvellement arrivés en France, présentant un retard de langage, porteurs d'un trouble cognitif, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l'écrit, peu ou non scolarisés antérieurement, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés.

- **Au cycle 2, le sens et l'automatisation se construisent simultanément.**

La compréhension est indispensable à l'élaboration de savoirs solides que les élèves pourront réinvestir, et l'automatisation de certains savoir-faire est le moyen de libérer des ressources cognitives afin qu'ils puissent accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension. Tous les enseignements sont concernés. En mathématiques, comprendre les différentes opérations est indispensable à l'élaboration de ces savoirs que les élèves réinvestissent. En parallèle, des connaissances immédiatement disponibles (comme les résultats des tables de multiplication) améliorent considérablement les capacités de « calcul intelligent », où les élèves comprennent ce qu'ils font et pourquoi ils le font. En questionnement du monde, la construction des repères temporels répond à la même logique : leur compréhension liée à un apprentissage explicite permet progressivement de les utiliser spontanément.

- **Au cycle 2, la LSF et la langue française écrite constituent des objets d'apprentissage centraux.**

L'automatisation et la construction du sens à l'écrit constituent deux dimensions nécessaires à la maîtrise de la langue française. Pour l'élève sourd, ce travail est constamment mené avec la LSF : les élèves l'expérimentent comme outil de communication orale leur permettant d'appréhender la nature, les fonctions et les contraintes de la communication écrite. Elle est la langue des échanges dans la classe qui permet d'interroger et commenter les textes. Elle est également la langue dans laquelle les élèves acquièrent les premiers outils de description linguistiques, qui seront

ensuite réinvestis dans l'étude du français écrit, notamment via la mise en place progressive d'activités d'analyse contrastive entre LSF et français écrit.

Au cycle 2, la poursuite de l'acquisition du français par l'écrit passe par l'expérience des écrits en situation, ce qui permet aux élèves d'en comprendre la fonction. Ils lisent différents genres d'écrits et s'exercent à produire des textes ayant de véritables destinataires. Ils rendent compte de visites, d'expériences, de recherches. Il s'agit pour eux d'acquiescer des énoncés, c'est-à-dire de découvrir des phrases et des mots écrits en lien avec des situations concrètes où ils s'emploient. Le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe sont d'abord appréhendés implicitement par l'usage et la manipulation avant d'être explicités.

L'automatisation de l'identification des mots et des structures est une condition indispensable à la bonne compréhension des textes. La mémorisation progressive et régulière d'énoncés écrits (extraits de textes lus ou d'activités écrites porteuses de sens) passe par l'observation de leur composition et la manipulation de leurs composants (la syntaxe : l'ordre des mots ; l'orthographe : la suite de lettres dans les mots, le découpage des mots en unités de sens, comme par exemple dans auto-mobile-s). En complément de l'identification des mots par la voie directe, qui va des unités graphiques au sens, l'élève sourd peut être sensibilisé au principe alphabétique (association des lettres ou groupes de lettres aux « images sonores »). Il ne s'agit pas alors de lui faire discriminer ou prononcer les sons, mais de lui faire prendre conscience des relations qui unissent l'oral et l'écrit ainsi que de leur fonctionnement respectif propre.

La langue est un outil au service de tous les apprentissages. L'enseignement bilingue dans tous les domaines et la polyvalence des professeurs permettent de favoriser les croisements entre les domaines d'enseignement et la comparaison entre la LSF et le français écrit avec des retours réguliers sur les apprentissages fondamentaux.

- **Au cycle 2, on articule le concret et l'abstrait.**

Observer et agir, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation, qu'elle soit analogique (dessins, images, schématisations) ou symbolique, abstraite (nombres, concepts).

- **Au cycle 2, la LSF et le français écrit sont en décalage important.**

Le rythme d'acquisition des deux langues se fait à un rythme différent, notamment dans les premiers niveaux du cycle 2. Le niveau de maîtrise, de compréhension et de production en LSF de l'élève est souvent très supérieur à celui de compréhension et de production en français écrit. L'enseignement bilingue doit être l'objet d'une construction pédagogique et didactique progressive et adaptée : les progrès en LSF et en français écrit sont liés. L'approche contrastive LS-vidéo/français écrit, déterminante, est amorcée dès le CP.

- **Au cycle 2, les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale.**

En dehors de l'école, dans leurs familles ou ailleurs, les enfants acquièrent des connaissances dans de nombreux domaines : social (règles, conventions, usages), physique (connaissance de son corps, des mouvements), de la LSF et de la culture. Ces connaissances contribuent aux fondements des apprentissages. L'élève est encouragé à comprendre ce qu'il sait et sait faire ainsi qu'à utiliser sa réflexion lors des temps d'apprentissage.

- **Au cycle 2, on apprend à réaliser les activités scolaires fondamentales.**

On retrouve ces activités dans plusieurs enseignements et elles se poursuivront au cours de la scolarité : résoudre un problème, lire et comprendre un document, rédiger un texte court, un schéma comportant de l'écrit, créer ou concevoir un objet. Les liens entre ces diverses activités scolaires fondamentales seront mis en évidence par les professeurs qui en souligneront les analogies, par exemple : résoudre un problème mathématique, mettre en œuvre une démarche d'investigation en sciences, comprendre et interpréter un texte en français adapté au niveau de maîtrise de l'élève, recevoir une œuvre d'art, produire et comprendre un support en LS-vidéo.

- **Au cycle 2, on apprend à justifier de façon rationnelle.**

Les élèves, dans le contexte d'une activité, savent la réaliser mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches. Ceci permet aux élèves de mettre en doute, de critiquer leur production, mais aussi d'apprécier ce qui a été fait par eux-mêmes ou par autrui, en LSF, et, très progressivement, à l'écrit.

L'éducation aux médias et à l'information permet de préparer l'exercice du jugement et de développer l'esprit critique.

Volet 2 — contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Domaine 1 — Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la LSF et la langue française écrite

Au cycle 2, l'apprentissage de la langue en interaction s'exerce principalement en LSF, et celui de la langue écrite se fait en français. L'acquisition d'une aisance en LSF, l'accès progressif à la langue écrite en réception, en production et en

interaction s'accompagnent de l'observation du fonctionnement des deux langues et permettent de produire des énoncés en LSF maîtrisés, des écrits simples, de mieux en mieux organisés, ponctués, de plus en plus complexes, et de commencer à exercer une vigilance orthographique.

Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. Toutefois, « Questionner le monde » et les arts plastiques, en proposant de s'intéresser à des phénomènes naturels, des formes et des représentations variées, fournit l'occasion de les décrire, de les comparer, et de commencer à manipuler, en LSF comme à l'écrit, des formes d'expression et un lexique spécifiques.

Comprendre, s'exprimer en expérimentant une autre langue des signes

Le cycle 2 est le point de départ de l'enseignement des langues étrangères ou régionales, qui doit tendre vers le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Pour l'élève sourd en pleine construction de la langue française écrite, l'ouverture sur la diversité linguistique se fera à travers la découverte d'une langue des signes étrangère et la culture qui lui est associée. La pratique du chansigne, du théâtre ou encore de l'éducation physique et sportive dans cette nouvelle langue contribue à sensibiliser les élèves à cette dimension culturelle. Les rapprochements qui seront faits avec la LSF leur permettront en outre d'affiner leurs capacités de prise de recul sur le fonctionnement des langues en présence.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Les mathématiques participent à l'acquisition des langages scientifiques : compréhension du système de numération, pratique du calcul, connaissance des grandeurs. Les représentations symboliques transcrivent l'observation, l'exploration et le questionnement des objets et de la réalité du monde.

Dans l'enseignement « Questionner le monde », les activités de manipulation, de mesures, de calcul, à partir d'expériences simples, utilisent pleinement les langages scientifiques. La familiarisation avec un lexique approprié et précis, écrit et en LSF, la rencontre avec des énoncés mathématiques exprimés en LSF ou en français écrit, permettent la lecture, l'exploitation et la communication de résultats à partir de représentations variées d'objets, de phénomènes et d'expériences simples (tableaux, graphiques simples, cartes, schémas, frises chronologiques, etc.).

L'éducation physique et sportive exprimée en LSF ou en français écrit permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté : dans les activités d'orientation en lien avec la géométrie (repérage dans l'espace, sur un quadrillage, déplacements) ; dans les activités d'athlétisme où sont régulièrement convoqués les grandeurs et les mesures, les calculs divers sur les longueurs, les durées ; dans les jeux collectifs (calculs de résultats, scores, etc.).

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Tous les enseignements concourent à développer les capacités à s'exprimer et à communiquer en LSF et en français écrit. L'initiation à différentes formes de langages favorise les interactions sociales : en LSF et en français écrit, pour comprendre et produire des messages en face à face ; dans le domaine artistique, pour réaliser une production, la présenter, s'exprimer sur celle-ci, sur celle de ses pairs, pour comparer quelques œuvres d'arts plastiques, exprimer les émotions qu'elles provoquent. L'éducation musicale, nécessairement appréhendée différemment, via les canaux visuo-gestuel et vibratoire, participe à la construction des compétences de communication (se reporter au volet 3 de l'arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège). En éducation physique et sportive, notamment dans le cadre du développement des activités à visée artistique et esthétique, les compétences langagières sont sollicitées pour s'exprimer et communiquer, en reproduisant ou en créant des actions, en les proposant à voir, en donnant son avis.

Domaine 2 — Les méthodes et outils pour apprendre

Savoir apprendre une leçon ou une poésie, utiliser des écrits intermédiaires ou recourir à des enregistrements en LS-vidéo, relire un texte, une consigne, utiliser des outils de référence, fréquenter des bibliothèques et des centres de documentation pour rechercher de l'information, utiliser l'ordinateur, etc., sont autant de pratiques à acquérir pour permettre de mieux organiser son travail. Coopérer et réaliser des projets convoquent tous les enseignements. La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production. La fréquentation et l'utilisation régulières des outils numériques au cycle 2, dans tous les enseignements, permet de découvrir les règles de communication numérique et de commencer à en mesurer les limites et les risques.

Tous les enseignements concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves. Dans le champ « Questionner le monde », la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explicitations et argumentations et à porter un jugement critique. En français, extraire des informations d'un texte, d'une ressource documentaire en français ou en LSF permet de répondre aux interrogations, aux besoins, aux curiosités ; la familiarisation avec quelques logiciels (traitement de texte avec correcteur

orthographique, dispositif d'écriture collaborative, dictionnaires bilingues, etc.) aide à rédiger et à se relire. Les activités de lecture de séquences en LS-vidéo ou sous-titrées en français facile à lire et à comprendre, de production en LS-vidéo ou de sous-titrage simple, se nourrissent également des dispositifs et réseaux numériques. En mathématiques, mémoriser, utiliser des outils de référence, essayer, proposer une réponse, argumenter, vérifier, sont des composantes de la résolution de problèmes simples de la vie quotidienne. En langue des signes étrangère, utiliser des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques, culturellement identifiables, développe le goût des échanges. Les arts tirent profit des recherches sur Internet dans le cadre du travail sur l'image, de la recherche d'informations pour créer et représenter et de la manipulation d'objets visuels.

Domaine 3 — La formation de la personne et du citoyen

L'accès à des valeurs morales, civiques et sociales se fait à partir de situations concrètes, de confrontations avec la diversité des textes et des œuvres en français ou en LSF, dans tous les enseignements, et plus particulièrement dans l'enseignement moral et civique.

Cet enseignement poursuit trois finalités intimement liées entre elles : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique. Il vise à faire comprendre pourquoi et comment sont élaborées les règles, à en acquérir le sens, à connaître le droit dans et hors de l'école. Confronté à des exemples de préjugés, à des réflexions sur la justice et l'injustice, l'élève est sensibilisé à une culture du jugement moral : par le débat, l'argumentation, l'interrogation raisonnée, l'élève acquiert la capacité d'émettre un point de vue personnel, en LSF et, progressivement, en français écrit, d'exprimer ses sentiments, ses opinions, d'accéder à une réflexion critique, de formuler et de justifier des jugements. Il apprend à différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. Il est sensibilisé à un usage responsable du numérique.

Dans le cadre de l'enseignement « Questionner le monde », les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé. L'expression de leurs sentiments et de leurs émotions, leur régulation, la confrontation de leurs perceptions à celles des autres s'exercent en priorité en LSF. Elles s'appuient également sur l'ensemble des activités artistiques, sur l'enseignement du français écrit et de l'éducation physique et sportive. Ces enseignements nourrissent les goûts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d'une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d'expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affûtent l'esprit critique. Ils permettent aux élèves de donner leur avis, d'identifier et de remplir des rôles et des statuts différents dans les situations proposées ; ils s'accompagnent de l'apprentissage d'un lexique en LSF et en français écrit, où les notions de droits et de devoirs, de protection, de liberté, de justice, de respect et de laïcité sont définies et construites. Débattre, argumenter rationnellement, émettre des conjectures et des réfutations simples, s'interroger sur les objets de la connaissance, commencer à résoudre des problèmes, notamment en mathématiques, en formulant et en justifiant ses choix, développent le jugement et la confiance en soi.

La découverte d'une langue des signes étrangère participe à la construction de la confiance en soi lorsque la production est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet l'acceptation de l'autre et alimente l'acquisition progressive de l'autonomie.

Tous les enseignements concourent à développer le sens de l'engagement et de l'initiative, principalement dans la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d'autres partenaires.

Domaine 4 — Les systèmes naturels et les systèmes techniques

« Questionner le monde » constitue l'enseignement privilégié pour formuler des questions, émettre des suppositions, imaginer des dispositifs d'exploration et proposer des réponses. Par l'observation fine du réel dans trois domaines, le vivant, la matière et les objets, la démarche d'investigation permet d'accéder à la connaissance de quelques caractéristiques du monde vivant, à l'observation et à la description de quelques phénomènes naturels, et à la compréhension des fonctions et des fonctionnements d'objets simples.

Différentes formes de raisonnement commencent à être mobilisées (par analogie, par déduction logique, par inférence, etc.) en fonction des besoins. Étayé par le professeur, l'élève s'essaie à expérimenter, présenter la démarche suivie, expliquer, démontrer, exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches, la réponse au problème posé en utilisant un langage précis.

Le discours produit en LSF puis progressivement en français écrit est argumenté et prend appui sur des observations et des recherches et non sur des croyances. Cet enseignement développe une attitude raisonnée fondée sur la connaissance ; il concourt au développement d'un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé. Des gestes simples favorisent la connaissance et l'acquisition de règles d'hygiène (propreté, alimentation, sommeil), de sécurité et de protection de l'environnement.

La pratique du calcul, l'acquisition du sens des opérations et la résolution de problèmes élémentaires en mathématiques permettent l'observation, suscitent des questionnements et la recherche de réponses, donnent du sens aux notions abordées et participent à la compréhension de quelques éléments du monde.

L'enseignement des arts plastiques permet lui aussi d'aborder sous un angle différent les objets et la matière lors de la conception et de la réalisation d'objets. L'imagination et la créativité sont convoquées lors de la modélisation de quelques objets dans la sphère artistique, culturelle ou esthétique ou dans la sphère technologique, comme des circuits électriques simples, en se fondant sur l'observation et quelques connaissances scientifiques ou techniques de base.

L'enseignement moral et civique participe pleinement à la construction du futur citoyen dans le cadre de l'école et de la classe. Respecter ses engagements, travailler en autonomie et coopérer, s'impliquer dans la vie de l'école et de la classe, constituent les premiers principes de responsabilité individuelle et collective.

Domaine 5 — Les représentations du monde et l'activité humaine

Le travail mené au sein des enseignements artistiques dans une nécessaire complémentarité entre la réception et la production permet à l'élève de commencer à comprendre les représentations du monde. Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l'espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse en LSF et en français, adaptées au cycle 2 et au niveau linguistique des élèves, complète cette formation. Cette compréhension est favorisée lorsque les élèves utilisent leurs connaissances et leurs compétences lors de la réalisation d'actions et de productions individuelles, collectives, plastiques, chansonnées, etc., à visée expressive, esthétique ou acrobatique, lors de la conception et de la création d'objets dans des situations problématisées. Ils peuvent inventer des histoires en manipulant et en jouant de stéréotypes, produire des œuvres en s'inspirant de leurs expériences créatives, de techniques abordées en classe, d'œuvres rencontrées.

Dans les enseignements « Questionner le monde », mathématiques et éducation physique et sportive mettent en place les notions d'espace et de temps. Se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer, le représenter, identifier les grands repères terrestres, construire des figures géométriques simples, situer des œuvres d'art d'époques différentes, effectuer des parcours et des déplacements lors d'activités physiques ou esthétiques, participent à l'installation des repères spatiaux.

Les repères temporels aident à appréhender et à apprendre les notions de continuité, de succession, d'antériorité et de postériorité, de simultanéité, représentées par des schémas et exprimées en LSF, d'abord, puis progressivement en français écrit. Commencer à repérer quelques événements dans un temps long, prendre conscience de réalités ou d'événements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous en sépare visent à une première approche de la chronologie. La répétition des événements et l'appréhension du temps qui passe permettent une première approche des rythmes cycliques. Plus particulièrement, le champ « Questionner le monde » permet également de construire progressivement une culture commune, dans une société organisée, évoluant dans un temps et un espace donné : découverte de l'environnement proche et plus éloigné, étude de ces espaces et de leurs principales fonctions, comparaison de quelques modes de vie et mise en relation des choix de transformation et d'adaptation aux milieux géographiques. À cette occasion, l'impact de l'activité humaine sur l'environnement proche ou plus éloigné est abordé. L'enseignement des langues des signes étrangères, dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d'autres modes de vie.

Volet 3 — Les enseignements

L'enseignement de la LSF et du français écrit consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

Les enseignements artistiques, les arts plastiques, l'éducation physique et sportive, l'enseignement moral et civique, « Questionner le monde » et les mathématiques ne font pas l'objet d'un programme spécifique pour les élèves sourds bilingues (suivre le volet 3 du Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 31 du 30 juillet 2020).

Les enseignements relatifs aux langues de l'élève sourd bilingue

La pratique de la LSF en tant que langue du face-à-face est transversale à tous les enseignements : elle permet aux élèves sourds d'acquérir des connaissances, un lexique de plus en plus précis, d'enrichir et de structurer leur discours. La LSF et la langue française écrite sont étroitement imbriquées, constitutives du bilinguisme en construction de l'élève sourd.

En tant que langue orale de l'élève sourd, la LSF a plusieurs fonctions. Elle permet à l'élève :

- d'appréhender et d'éclairer les principes et contraintes de la communication écrite, notamment par la pratique de la LS-vidéo ;
- de commenter et d'interroger les textes lus ;

- de planifier et réviser ses propres productions écrites ;
- d'acquérir précocement des compétences socio-discursives transférables à l'écrit (s'exprimer de façon claire et cohérente, ordonner ses idées dans un but précis : se présenter, décrire un objet, raconter un événement réel ou fictif, argumenter son point de vue, etc.).

Par la mise en place progressive d'activités d'analyse contrastive entre LSF et français écrit, les élèves apprennent à comparer les deux langues. Ils réinvestissent les compétences acquises en LSF dans l'étude du français écrit. L'étude du fonctionnement de la LSF est ainsi partagée entre des temps d'enseignement sur la LSF et des temps dédiés à son articulation avec l'enseignement du français écrit.

La finalité du cycle 2 est d'assurer de solides compétences en LSF et des compétences de base en lecture et en écriture pour tous les élèves sourds. Durant ce cycle, un apprentissage explicite de la LSF et du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. L'étude de la langue, dimension essentielle de ces enseignements, doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite, en LSF comme en français.

Langue des signes française

Les enseignements de LSF pour le cycle 2 sont présentés dans l'arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège (volet 3).

Langue française écrite, langue seconde

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage de la LSF, appris à échanger en situation de face-à-face, écouté des discours en LSF, visionné des textes traduits en LSF et appris à les comprendre. Ils ont découvert la fonction de l'écrit et commencé à écrire. L'acquisition d'énoncés en LSF et en français écrit, une première conscience de la composition des mots, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour engager les apprentissages fondamentaux en lecture et en écriture.

L'enseignement du français écrit est nécessairement bilingue, il se base sur les compétences acquises préalablement en LSF. Le français écrit s'acquiert notamment par des interactions écrites (échanges de messages courts). Cette modalité, si elle est développée à l'école, permet aux élèves d'intégrer progressivement des énoncés complets en lien avec des moments de vie et de classe variés.

Les activités de lecture et d'écriture, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire sont quotidiennes. Les relations entre elles et entre les deux langues sont permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification sûre et efficace des mots, des activités systématiques permettant d'acquérir et de perfectionner la maîtrise et la mémorisation de mots, d'expressions et de phrases sont programmées. Les démarches et stratégies de compréhension des textes lus sont enseignées explicitement.

Une approche très progressive, fondée sur l'observation et la manipulation des énoncés et des formes simples en français, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant. Mises en œuvre dans des séances spécifiques et dans de nombreux exercices d'entraînement, ces connaissances sont exploitées – vérifiées, consolidées, automatisées – en situation d'expression en LSF ou à l'écrit.

Compétences travaillées	Domaines du socle
<p>Comprendre et s'exprimer</p> <p>En LSF (Cf. programmes de LSF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - écouter pour comprendre des messages en LSF ou des textes dits en LSF par un adulte ; - dire en LSF pour être écouté et compris avec ou sans support écrit ; - participer à des échanges en LSF dans des situations diverses ; - adopter une distance critique par rapport au langage produit. <p>En français écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à des échanges écrits en situation de communication immédiate ; 	1, 2, 3

<ul style="list-style-type: none"> - adopter une distance critique par rapport aux écrits produits. <p>Un enregistrement en LS-vidéo différée (cf. programmes de LSF, volet 3)</p>	
<p>Lire en français, visionner en LS-vidéo</p> <p>Lire</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des mots et des groupes de mots de manière de plus en plus aisée ; - comprendre un texte et contrôler sa compréhension ; - pratiquer différentes formes de lecture ; - restituer en LSF le sens d'un texte. <p>Visionner un document en LS-vidéo (cf. programmes de LSF, volet 3)</p>	1, 5
<p>Écrire, produire en LS-vidéo</p> <p>Écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> - copier ; - produire des textes courts, avec des outils d'aide à l'écriture, en commençant à s'approprier une démarche ; - réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit. <p>Produire en LS-vidéo (cf. programmes de LSF, volet 3)</p> <p>expérimenter en LS-vidéo les contraintes liées à l'absence de destinataire pour mieux comprendre comment produire un texte à l'écrit.</p>	1
<p>Comprendre le fonctionnement de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> - passer de l'oralité de la LSF à l'écrit. <p>construire le lexique du quotidien en adoptant une progression de type L2 transposée à l'écrit cf. CECRL ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'initier à l'orthographe lexicale ; - se repérer dans la phrase simple ; <p>maîtriser quelques éléments de l'orthographe grammaticale de base : les pluriels et accords simples, le principe de la conjugaison de quelques verbes fréquemment utilisés (ex : aller, être, avoir, faire).</p>	1, 2

Compréhension et expression en situation de communication immédiate

Une première maîtrise de la LSF, et dans une moindre mesure de l'écrit en communication immédiate, permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, de lire en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant en LSF ou en français écrit. L'enseignant veille à la pertinence et à la qualité de la langue des élèves en toute occasion et tout au long du cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d'un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre et argumenter en LSF, y compris à partir d'échanges produits à l'écrit.

- **La LSF en situation de communication immédiate** (*partagé entre l'enseignement de LSF et de français*)

Développer la maîtrise de la LSF suppose pour un élève d'accepter les essais et les erreurs dans le cadre d'une approche pédagogique qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles, et ainsi d'acquérir un langage plus élaboré.

Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de la LSF (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagneront à être intégrées dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluront l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire et de structures découverts en contexte.

La restitution en LSF de textes mémorisés (poèmes, extraits de pièces de théâtre joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser dans leur communication en LSF, dont certaines formes en français écrit auront été découvertes ou apprises. La restitution des textes mémorisés peut se faire également par récitation écrite.

- **Usage du français écrit en situation de communication immédiate**

Développer la maîtrise de cette forme d'écrit suppose d'inscrire l'écrit dans les situations de communication et de vie de classe. Les élèves apprendront à accepter les essais et les erreurs dans le cadre d'une approche pédagogique qui permet à chacun de produire des énoncés variés, adaptés et de plus en plus compréhensibles et ainsi d'acquérir un langage écrit plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l'écrit en situation de communication immédiate (demander quelque chose à quelqu'un, informer, raconter brièvement, décrire succinctement, expliquer, prendre part à des échanges) gagneront à être intégrées dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe et dans les rituels. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire et des énoncés découverts en contexte.

Les compétences acquises en français écrit, en expression et en compréhension, sont essentielles pour renforcer la mémorisation et la maîtrise de la lecture et de l'écriture, l'ancrage dans des usages réels ; de même, la maîtrise progressive des usages favorise leur formalisation et leur structuration tout au long du cycle.

Attendus de fin de cycle concernant la LSF en situation de communication immédiate :

- conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ;
- dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs ;
- pratiquer les formes de discours attendues – notamment raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; raconter en particulier seul un récit étudié en classe ;
- participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).

Attendus de fin de cycle concernant l'usage de l'écrit en situation de communication immédiate :

- poser des questions simples à l'écrit sur des sujets familiers ou sur ce font on a immédiatement besoin, et répondre à de telles questions à l'écrit, avec des erreurs n'entravant pas la compréhension d'un locuteur natif se montrant coopératif ;
- conserver une attention soutenue lors de situations d'échanges par écrit et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension à l'écrit ou en LSF.

Écouter pour comprendre des messages en LSF (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus en LSF par un adulte (lien avec la lecture)	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève
<ul style="list-style-type: none"> - maintenir une attention orientée en fonction du but ; - repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens ; - mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte ; - mémoriser le vocabulaire et les structures vus ; - repérer d'éventuelles difficultés de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute attentive de messages, de consignes, d'explications ou d'informations adressés par un adulte ou par un pair ; - écoute attentive de textes restitués en LSF par un adulte ; - répétition, rappel ou reformulation de consignes ; - récapitulation d'informations, de conclusions ; - récapitulation des mots découverts dans des textes restitués en LSF ou des messages ;

	- explicitation des repères pris pour comprendre (mots clés, connecteurs, etc.).
Dire en LSF pour être entendu et compris, avec ou sans support écrit (lien avec la lecture)	
Connaissances et compétences associées <ul style="list-style-type: none"> - prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs ; - mobiliser des techniques pour être écouté ; - organiser son discours ; - restituer en LSF des écrits mémorisés ; - produire des messages ou exposés courts en LSF appuyés par un écrit (communication LSF/français écrit). 	Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève <ul style="list-style-type: none"> - présentation de quelques conclusions simples tirées d'une séance d'apprentissage, d'une lecture documentaire, avec réutilisation de quelques mots ou structures en français découverts en contexte ; - présentation de travaux en LSF à ses pairs (petit exposé) incluant des formes écrites ; - justification d'un choix, d'un point de vue ; - présentation d'un ouvrage, d'une œuvre en LSF incluant des supports ou messages écrits ; - justification en LSF d'un choix, d'un point de vue relatif à l'écrit ; - préparation d'une restitution en LSF de texte non connu par les pairs incluant des éléments écrits ; - jeux sur la posture, le regard et la gestuelle ; - récitation et interprétation en LSF de textes ou extraits de textes ; - lecture, après préparation, d'un texte non connu des pairs ; - jeux sur l'amplitude, l'expression faciale, le débit, notamment pour préparer la restitution de textes (expression des émotions en particulier) ; - élaboration d'un aide-mémoire avant un exposé ou une prise de parole en LSF ; - faire une présentation en LSF qui s'appuie sur un écrit ; - produire en vue d'un enregistrement de sa prestation.
Participer à des échanges dans des situation diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)	
Connaissances et compétences associées <ul style="list-style-type: none"> - respecter des règles organisant les échanges ; - prendre conscience et tenir compte des enjeux ; - organiser son propos en LSF, en lien ou non avec des supports écrits ; - utiliser le vocabulaire et les structures mémorisés. 	Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève <ul style="list-style-type: none"> - échanges en LSF sur différents sujets, débats ; - préparation individuelle, en binôme ou par groupe, des éléments à mobiliser dans les échanges avec prise de notes (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments, etc.).
Adopter une distance critique par rapport au langage produit	
Connaissances et compétences associées <ul style="list-style-type: none"> - repérer le respect ou non des règles organisant les échanges dans les propos d'un pair ; - prendre en compte des règles explicites établies collectivement ; - se corriger après écoute. 	Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève <ul style="list-style-type: none"> - participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations en LSF avec ou sans appui de supports écrits ; - reformulation de propos ; - implication des élèves dans l'observation et l'évaluation des productions de leurs pairs, dans des situations variées (exposés, débats, échanges, etc.) ; - visionner et analyser sa production signée ou celle des autres ; - élaboration d'un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique).
Participer à des échanges écrits dans des situations de communication immédiate diverses	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève <ul style="list-style-type: none"> - jeux de communication écrite ;

<ul style="list-style-type: none"> - prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs ; - maîtriser un répertoire élémentaire de mots sur des sujets familiers ; - maîtriser la syntaxe de la conversation simple du type question/réponse ; - maîtriser progressivement les formes linguistiques pour : saluer, se présenter, demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir, donner de ses nouvelles, formuler des souhaits basiques, utiliser des formules de politesse. 	<ul style="list-style-type: none"> - jeux de rôles avec transposition de la communication orale à l'écrit via ardoises, petits papiers, clavardage, SMS, etc. (ex : jeux de marchande, jeux de consignes écrites pour faire faire, jeux de plateaux avec épreuves écrites, défis de lecture ou d'écriture, etc.) ; - échanges électroniques par écrit dans le cadre de projets, d'un travail autour d'un album jeunesse, de comptines, de chants et de poèmes chansignés ou sous-titrés. SMS, clavardage.
Adopter une distance critique par rapport aux écrits produits	
<p>Cette activité métalinguistique complexe à propos des écrits en français se fera en LSF.</p> <p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - adopter une posture réflexive par rapport aux écrits produits ; - se corriger, corriger les écrits des pairs ; - repérer le respect ou non des règles organisant les échanges dans les propos d'un pair ; - prendre en compte quelques règles explicites établies collectivement. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations écrites en situation de communication immédiate ou mixte (LSF/écrit) ; - Relecture de ce que l'on écrit afin d'analyser et évaluer sa propre pratique de la langue ; - reformulation de propos ; - implication des élèves dans l'observation et l'évaluation des productions écrites en situation de communication immédiate de leurs pairs, dans des situations variées (exposés, débats, échanges, jeux, saynètes etc.) ; - élaboration d'un aide-mémoire avant un échange en français écrit.

Lecture, compréhension de l'écrit et LS-vidéo

La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu'ils poursuivent et les processus à mettre en œuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l'accompagnement de l'enseignant, à partir de l'écoute de textes interprétés en LSF ou en LS-vidéo, en situation de découverte guidée, puis autonome, à partir d'exercices réalisés sur de courts extraits ou des textes simples.

Concernant les élèves sourds dont la langue première est la LSF, le français constituant leur langue seconde, acquise la plupart du temps sans accès aux interactions orales, mais avec le bénéfice des interactions en LSF, la progression en lecture suivra la progression linguistique du français langue seconde à l'écrit.

Lecture et écriture sont deux activités intimement liées, dont une pratique bien articulée consolide l'efficacité. Leur acquisition s'effectue tout au long de la scolarité, en relation avec les autres apprentissages et notamment la LSF. Le cycle 2 constitue une période déterminante. La lecture accompagnée ou autonome de ces textes, selon leur niveau de difficulté, conduit les élèves sourds à élargir le champ de leurs connaissances, à accroître les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt, à affiner leur pensée.

Au CP, les élèves sourds reconnaissent un certain nombre de mots, propositions et phrases acquis au cours du cycle 1. Sur cette base, ils vont développer et automatiser l'identification de nouveaux mots et expressions courants, par la voie directe, pour acquérir, au cours des trois années du cycle 2, un premier niveau d'accès autonome à la lecture, qui concerne alors des textes courts, simples et variés, accompagnés ou non d'illustrations, adaptés à leur âge et à leur niveau de maîtrise du français.

La mémorisation et l'identification des mots écrits doivent être soutenues par les correspondances à établir avec les unités de la LSF ainsi que par un exigeant travail de manipulation des unités de l'écrit (phrases, mots, syllabes, lettres ou graphèmes). Des exercices quotidiens de découpage, association, tri et classement de ces unités sont à privilégier, ils facilitent leur mémorisation au sein d'un réseau sémantique et morphologique et non comme une liste d'items. Les recherches de synonyme et antonyme, de mots sémantiquement proches, l'identification du radical et des affixes, participent à la construction de cette conscience morphologique. Les voies de mémorisation étant diverses, il est essentiel de proposer différentes stratégies aux élèves, en recourant au geste (tracé dans l'espace), aux signes dactylogiques (épellation manuelle), à l'écrit (copie, restitution différée), à la manipulation (décomposition-

recomposition de mots à partir de syllabes écrites ou de lettres mélangées), au repérage (repérer la syllabe écrite commune dans différents mots, comme ma- dans matin, maman, mardi), à la comparaison (mots orthographiquement proches) etc. Ces activités, menées conjointement aux activités d'écriture, doivent être régulières et structurées. La multiplicité des entraînements, sous diverses formes, conduit à une automatisation progressive.

La lecture collective d'un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et groupes de mots et l'accès au sens. Elle s'accompagne d'activités de reformulation en LSF ou à l'écrit qui favorisent l'accès à l'implicite et sont l'occasion d'acquisition d'énoncés, d'expressions et de vocabulaire dans des domaines variés. À la lecture à voix haute, telle que pratiquée par les élèves s'exprimant en français oral, peuvent se substituer différentes activités, selon la finalité recherchée, telles que lecture expressive en LSF dite « lecture à hautes mains », ou restitutions du sens du texte en LSF.

La fréquentation d'œuvres complètes (lectures offertes en LSF, en LS-vidéo ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) donne aux élèves des repères littéraires sur les genres, les séries, les auteurs, etc. Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. Elles seront choisies pour leur accessibilité ou sélectionnées, le cas échéant, parmi les ouvrages proposés en français facile à lire et à comprendre (FALC). Cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse. Parmi ces textes, certains sont issus de la littérature sourde (auteurs sourds ou livres évoquant des personnages sourds) comportant ou non une version en LSF.

Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres (dont certains comportent une version en LSF) qui répondent à leurs goûts ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui pourront constituer au sein de la famille un objet d'échange.

La lecture met à l'épreuve les premières connaissances acquises sur les deux langues et contribue à l'acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu'ils vont rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s'interroger sur des mots ou des structures inconnues, sur l'orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques. Les textes sont autant d'occasions de repérer, de comparer et de catégoriser des unités linguistiques de nature et de fonctions variables en français et en LSF.

Attendues de fin de cycle :

- identifier des mots courants rapidement : reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ; décoder quelques mots inconnus réguliers en recourant à la reconnaissance d'une partie du mot (par exemple, « lumière » dans « lumineux ») ;
- lire et comprendre des textes courts, simples et variés, adaptés à la maturité, à la culture scolaire des élèves et à leur niveau de français ;
- restituer le sens en LSF, après préparation, d'un texte d'une demi-page (1 400 à 1 500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation ;
- lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <p><i>Recours à la voie directe comme mode principal d'identification des mots et groupes de mots, associée à l'analyse des unités qui les composent.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mémoriser de plus en plus de mots et expressions, savoir les orthographier ; - savoir analyser les constituants des mots (premiers éléments de conscience orthographique, syllabique et morphographique, éventuellement grapho- phonémique) ; - savoir discriminer les lettres de manière visuelle, dans différentes graphies, et en connaître le nom en dactylogogie ; - savoir composer quelques syllabes simples du français. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - manipulations et jeux de tri et de distinction permettant de travailler sur l'identification et la discrimination visuelle des lettres, graphèmes, syllabes et mots : comparer, trouver, isoler, segmenter, remplacer des morphèmes ou des syllabes ; jeux de rébus permettant la mémorisation de mots longs, élaboration par les élèves d'abécédaires ou de syllabaires ; - observation, comparaison de mots ou groupes de mots (ressemblance, différence et analyse) ; - copie de mots (transcription des lettres dactylogogiées en lettres écrites) et, surtout, de mots construits avec les éléments appris ; - dictée et autodictée de mots ; écriture autonome avec correction immédiate de l'enseignant ;

	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire ; fiches lexicales imagées y compris parfois avec des photos signes ou de modèles de phrases ; - dictées quotidiennes diversifiées, autodictées, dictées à trous, dictées en LSF ; - activités sur le code : exercices, « jeux » de décomposition et de recombinaison de syllabes et de mots.
Comprendre un texte et contrôler sa compréhension	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <p><i>En lien avec l'écriture, en lien avec la LSF</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir identifier des mots ; - mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte ou extrait de texte ; - savoir parcourir le texte de manière rigoureuse ; - être capable de faire des inférences ; - savoir mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture ; - savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues sur des univers, des personnages-types) ; - savoir mobiliser des champs lexicaux en LSF et progressivement en français portant sur l'univers évoqué par les textes. <p>Savoir contrôler sa compréhension</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir justifier en LSF son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées ; - être capable de formuler, en LSF, ses difficultés concernant la lecture, d'esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l'aide ; - maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture). 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <p>Deux entrées pour travailler la compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restitution en LSF réalisée par l'élève de phrases ou de textes dont suffisamment de mots sont connus pour être compris ou réalisation de dessins ou schémas illustrant la compréhension de texte ; - restitution en LSF par l'adulte (ou en LS-vidéo) de textes plus longs et plus complexes. L'élève peut interpréter les textes en LSF afin de montrer sa compréhension. <p>Pratique régulière d'activités permettant la compréhension d'un texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités individuelles : <ul style="list-style-type: none"> o recherche et justifications (surlignage d'informations dans le texte, etc.) ; o écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ; o repérage de mots de liaison ; - activités de collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible) ; - activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes : <ul style="list-style-type: none"> o reformulation, rappel du récit ; o réponses à des questions ne comportant pas d'obstacles linguistique majeurs en français ; o titres de paragraphes ; o caractérisation des personnages ; o représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.) ; - variété des textes travaillés (et notamment des textes informatifs) ; - le texte lu ou écouté en LSF favorise l'étude du vocabulaire et des structures en LSF et en français en contexte : substitution, transformation, suppression ; approche de l'étymologie des mots ; - reformulation ; - entraînements à la compréhension, apprentissage explicite des stratégies de compréhension ; - justification des réponses (interprétation, informations trouvées, etc.), confrontation des stratégies qui ont

	conduit à ces réponses. Repérage et explicitation en LSF des erreurs et confusions de lecture.
Pratiquer différentes formes de lecture	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir lire en visant différents objectifs : <ul style="list-style-type: none"> o lire pour réaliser quelque chose ; o lire pour découvrir ou valider des informations sur quelque chose ; o lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ; o lire pour enrichir son vocabulaire ; o lire pour le plaisir de lire. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <p>Diversité des situations de lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie, etc., mais aussi recettes de cuisine, notices pour réaliser divers objets, etc. ; réalisation d'outils de référence et d'outils d'aide par les élèves ; - lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à leur âge et à leur niveau de français, textes accompagnés d'autres formes de représentation, supports numériques, etc. ; - lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales ; - fréquentation de bibliothèques ; - lecture de plaisir favorisée et valorisée ; échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d'un cahier personnel – établissement d'un lien avec la famille ; - lectures comme objets d'échanges, au sein de la classe, à l'extérieur, avec des élèves plus jeunes, des personnes âgées, etc. ; - extraction personnelle de mots ou structures depuis les textes lus.
Restituer une lecture en LSF	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <p><i>(lien avec la LSF)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir identifier les mots et les structures et comprendre un texte ; - identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte ; - montrer sa compréhension par une restitution de lecture expressive en LSF. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer celles qui portent sur l'expressivité de la restitution en LSF de la lecture ; - situations de restitution de lecture n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte) ; - entraînement régulier à la restitution totale ou partielle en LSF d'une lecture ; - entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, aider à améliorer, etc.) ; - enregistrements en LS-vidéo (écoute, amélioration de sa restitution de lecture) ; - pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture (individuellement ou à plusieurs) à partager avec d'autres (récitation et interprétation d'un texte littéraire).

Écriture

Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec toutes les autres composantes de l'enseignement de français et de la LSF, la lecture, la grammaire et le vocabulaire, les élèves acquièrent les moyens d'une écriture plus aisée.

Ayant commencé à apprendre à écrire en cursive en grande section, les élèves complètent l'apprentissage du geste d'écriture non achevé et perfectionnent leurs acquis (sûreté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres.

Quel que soit le niveau d'enseignement, la fréquence, la régularité des situations d'écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Les activités de copie visent à entraîner les élèves aux gestes d'écriture et favorisent la mémorisation orthographique des mots écrits. Au début du cycle 2, le temps que nécessite toute activité d'écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place quotidienne.

Les élèves apprennent à utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche, etc.) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s'appliquent à la copie sont justifiées par l'usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés.

La rédaction de textes est articulée avec l'apprentissage de la lecture, de la LSF et de la langue française. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour commencer à écrire, les enseignants s'appuient sur les acquis de l'école maternelle, développés notamment dans les essais d'écriture de mots.

La diversité des textes écrits répond à la variété des situations d'apprentissage. C'est le travail conduit avec méthode, explicite et continu tout au long du cycle, en relation constante avec la lecture, la LSF et la langue française, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles ils s'insèrent apporteront la matière aux textes écrits.

Des tâches quotidiennes d'écriture sont proposées aux élèves : rédaction d'une phrase en réponse à une question, formulation d'une question, élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier, en rapport avec leur niveau de français. Avec l'aide de l'enseignant, ils établissent les caractéristiques du texte et ses enjeux. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers : récits brefs, dialogues, descriptions en lien avec les autres enseignements. La description pourra s'appuyer sur les pratiques d'observation réalisées dans le cadre de l'enseignement « Questionner le monde », avec un enrichissement progressif du vocabulaire des élèves en LSF et en français écrit. Les élèves prennent plaisir à écrire sous le regard bienveillant de l'enseignant. Pour passer à l'écriture, ils s'appuient sur des textes qu'ils ont lus. Ils recueillent des ressources pour nourrir leur écrit : vocabulaire, thèmes, modes d'organisation, mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation. Ils s'approprient des formes et modèles à respecter ou à détourner. Ils prennent en compte leur lecteur. Les exercices d'entraînement à l'écriture développent des automatismes qui permettent aux élèves de progresser. Pour les élèves encore trop peu autonomes dans l'écriture, leurs propos en LSF sont transcrits par l'enseignant. L'usage de l'image, du dessin ou du schéma est encouragé.

Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe d'autoévaluation suppose l'expérience préalable de la lecture et de l'amélioration de textes dans une pratique collaborative au sein de la classe, sous la conduite de l'enseignant. Les remarques, toujours bienveillantes, faites sur le texte initialement produit, s'appuyant sur l'analyse des réussites, et à partir d'échanges entre pairs, sont des leviers efficaces pour construire l'autonomie de l'élève, désacraliser l'erreur, entretenir l'estime de soi et la motivation, moteurs indispensables aux apprentissages. Les élèves, soutenus par l'enseignant qui répond à leurs demandes d'aide, développent une attitude de vigilance orthographique en faisant le lien avec l'étude de la langue.

Attendues de fin de cycle :

- copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la mise en page, la ponctuation, l'orthographe, et en soignant la ponctuation ;
- rédiger un texte globalement compréhensible, moyennant un effort de la part d'un lecteur expert, d'environ une demi-page, présentant une certaine organisation et des repères de ponctuation, pertinent par rapport à la visée et au destinataire ;
- améliorer un texte, notamment son orthographe, en tenant compte d'indications.

Copier (lien avec la lecture)	
<p>Compétences et connaissances associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser des gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes ; - transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte → cursive) ; 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités permettant le perfectionnement des acquis de la maternelle (sûreté et vitesse). Activités d'entraînement pour automatiser le tracé normé des lettres par un enseignement explicite de l'enseignant ; - activités de copie : copie active, copie retournée, copie au verso, etc. ; - jeux sur les formes écrites, la taille, la disposition sur la page, la typographie, la calligraphie, etc., notamment

<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots ; - restituer par écrit un très court texte par cœur ; - respecter la mise en page des textes proposés (demandes ou informations adressées aux parents, synthèses d'activités, outils de référence, résumés de leçons, poèmes et chansons à mémoriser, anthologie personnelle de textes, etc.) ; - relire pour vérifier la conformité orthographique ; - manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes. 	<ul style="list-style-type: none"> - pour prendre conscience du rapport entre la forme et le sens et y prêter attention ; - en lien avec l'orthographe et le vocabulaire : activités de mémorisation de mots par la copie (copie différée et verbalisation en LSF des stratégies par les élèves) ; - tâches de copie et de mise en page des textes dans des situations variées : demandes ou informations adressées aux parents, synthèses d'activités, outils de références, résumés de leçons, poèmes, chansons à mémoriser, etc.
<p>Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, La LSF et l'étude des deux langues)</p>	
<p>Compétences et connaissances associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes ; - mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases simples qui s'enchaînent avec une certaine cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome) ; - acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs ; - créer et mobiliser des outils à disposition dans la classe en lien avec l'étude de la langue (affiches, cahiers, ouvrages, etc.) ; - traduction à l'écrit d'énoncés simples en LSF. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - des écrits courts. Un écrit court est un texte individuel d'élève, d'une à cinq ligne(s), rédigé dans le cadre d'une situation motivante. C'est un écrit porteur de sens, qui se suffit à lui-même ou peut être accompagné d'une illustration, d'un schéma ou d'un complément en LSF, dans le cas d'un support multimédia incluant de la LS-vidéo. Un écrit court peut être une partie d'un écrit plus long : <ul style="list-style-type: none"> o situations quotidiennes intégrées aux séances d'apprentissage et concernant toutes les disciplines : rédiger une phrase simple en réponse à une question simple, poser une question, élaborer une portion de texte ou un texte entier, rédiger un mot ou une phrase de conclusion simple et courte d'expérience ou d'un débat, formuler de façon simple un avis ou un point de vue après une lecture (j'aime, je n'aime pas, je préfère) ; o activités fréquentes d'écriture pour favoriser des automatismes : la phrase du jour, les phrases de rituels (qui est présent, absent, qui va où, etc.) ; o écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender, séquences vidéo à sous-titrer, etc.) ; o préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans un écrit pour autrui (réalisation d'une affiche, d'un courrier/mail, d'un article pour le journal de l'école, etc.) : échanges sur ce que l'on veut écrire, comment on l'écrira, recherche et tri des arguments, etc. ; o recherche collective des caractéristiques attendues du texte à écrire : contes, albums, récits (textes narratifs), lettres, textes poétiques, documentaires, débats (textes ou schémas argumentatifs), comptes rendus d'expérience,

	<ul style="list-style-type: none"> o affiches (textes informatifs), recettes, règles de jeu (textes injonctifs), cartes heuristique etc. ; o pratique du « brouillon » ou d'écrits intermédiaires (schéma, tableau, etc.) ; o réflexion organisée sur le fonctionnement de la langue ; o variation des modalités de travail individuel ou à deux (motivation mutuelle, aide écriture mixte sourds/entendants dans le cadre d'une scolarisation inclusive, etc.) ; o scénarimages de bandes dessinées intégrant de plus en plus d'éléments écrits ; o explicitation en LSF de sa démarche d'écriture à un pair ; <p>- des écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. Le projet d'écriture, conduit sur le long terme, fédère les élèves autour d'un produit final dont le destinataire ne sera plus le professeur, mais un public lié au projet lui-même (livre numérique, concours de poésies ou de nouvelles, journal de classe, etc.).</p>
Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (lien avec l'étude de la langue)	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer des dysfonctionnements dans les textes écrits (omissions, incohérences, redites, etc.) pour améliorer son écrit ; - mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue ; - exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue ; - utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture, fiches-modèles, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et utilisation d'outils d'aide multimédia en LSF, glossaires bilingues, modèles d'énoncés en LSF et en français, extraits des textes et de leur interprétation en LSF ; - activités d'entraînement et de manipulation en lien avec les leçons de grammaire afin de s'habituer à intervenir sur des textes : enrichissement de phrases, recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d'éléments d'abord effectués de façon collective (pour discuter des formulations, pouvoir reformuler et verbaliser les stratégies) puis individuellement ; - activités de réécriture ponctuelles en changeant le genre ou le nombre du sujet ou en changeant le temps du récit; réécriture de textes en changeant un personnage ou le contexte de l'histoire, par exemple, afin de faire travailler la cohérence ; - comparaison des textes produits en réponse à une même consigne ; - restitution en LSF d'un texte par l'enseignant, par l'élève qui en est l'auteur ou un pair ; - restitution en LSF ciblée pour réinvestir un point précis d'orthographe, de grammaire ou de vocabulaire travaillé en classe ; - élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire ; - repérage des erreurs à l'aide du correcteur orthographique, une fois le texte corrigé.

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Les objectifs essentiels de l'étude de la langue au cycle 2 sont liés à la lecture et à l'écriture ainsi qu'à l'enseignement de la LSF. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. Dès le cycle 2, l'enseignement de la langue française écrite est mené de manière structurée et

progressive, et s'appuie sur l'observation et la manipulation d'énoncés écrits en lien avec leur équivalent en LSF issus de corpus soigneusement constitués. C'est à partir de ces activités qu'il convient de structurer les apprentissages et de formuler des règles.

La leçon de grammaire implicite à partir des grandes questions sémantiques et la leçon de vocabulaire (découverte par l'élève d'une notion grammaticale, d'une expression, d'une locution ou d'un mot, de son sens grâce au dictionnaire monolingue ou bilingue, éventuellement de son histoire) doivent être pratiquées dans le cadre de séances régulières qui leur sont spécifiquement consacrées, mais n'interviennent que lorsque l'élève a acquis un corpus linguistique suffisant pour mener des comparaisons entre des mots ou des structures connues à l'écrit. Les élèves y apprennent progressivement à pratiquer des observations et à se repérer dans la phrase. Ils prennent conscience du fonctionnement de la langue pour en acquérir les notions fondamentales dont ils ne sont pas dans un premier temps tenus d'en maîtriser la dénomination en français.

La mémorisation et l'automatisation des compétences acquises sont déterminantes pour stabiliser les apprentissages et en réinvestir de nouveaux. S'ils sont fréquents dans l'usage, les phénomènes irréguliers de la langue doivent être également mémorisés et automatisés.

Outre les corpus, les textes à lire et les projets d'écriture peuvent servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, l'enseignant accueille avec intérêt les remarques et questionnements des élèves révélant une vigilance relative aux mots ou à d'autres formes linguistiques. L'enseignant cultive leur esprit de curiosité et les sollicite systématiquement.

Les connaissances se consolident dans des exercices réguliers et répétés, dans des situations de lecture et d'écriture variées. La mémoire a besoin d'être entretenue et stimulée pour que les acquis constatés étape après étape se stabilisent dans le temps et s'automatisent. Les exercices de copie et de dictée, les activités ritualisées, fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés ainsi que l'application de procédures qui s'automatiseront progressivement. Le rebrassage d'un nombre raisonnable de mots, structures ou phrases nouvelles par période, découverts dans des situations authentiques, est la clé de leur mémorisation et de leur usage effectif.

Attendues de fin de cycle :

- orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés ;
- raisonner pour réaliser quelques accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif) ;
- utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer en LSF et à l'écrit, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

Passer de l'oralité à l'écrit ; découvrir le code graphique (lien avec la lecture)	
<p>Compétences et connaissances associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - associer des unités de sens de l'écrit à des unités de sens de la LSF, et inversement (mots, expressions, propositions, etc.) ; - savoir composer des mots de mémoire, à partir de lettres, graphèmes ou syllabes ; - comprendre et commencer à utiliser les majuscules, la ponctuation, etc. 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - comparer des énoncés de même sens en LSF et en français écrit ; - élaboration de listes de mots ; - exercices de discrimination de mots, de syllabes, de graphèmes, dans différentes écritures ; - manipulation d'étiquettes de syllabes, de lettres ou graphèmes en vue de composer des mots ; - tri et classement de mots selon la présence de telle ou telle graphie ; - rituels fondés sur la répétition et la récurrence pour mémoriser les leçons antérieures et automatiser les acquis.
Construire le lexique à travers l'énoncé (le lexique est travaillé à partir des énoncés et des textes rencontrés)	
<p>Compétences et connaissances associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer et mobiliser des énoncés et des mots en fonction des lectures et des activités conduites, 	<p>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</p>

<p>pour mieux s'exprimer par écrit en situation de communication immédiate, mieux comprendre, mieux écrire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir trouver quelques synonymes, antonymes, mots de la même famille lexicale, sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage ; - commencer à percevoir les niveaux de langue familier et courant ; - être capable de consulter un dictionnaire (monolingue ou bilingue) et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - observer et comparer des mots à partir d'exemples proposés par l'enseignant ou appartenant aux textes lus ; - constitution de fiches, carnets, affiches murales, etc. ; - activités fréquentes pour mémoriser des énoncés et enrichir le lexique, découverte d'un mot, de sa singularité, sa graphie, sa formation, etc. ; - manipulation ludique de radicaux, préfixes et suffixes pour construire des mots ; découvrir des familles de mots : par exemple, boulanger, boulangère, boulangerie ; boule, boulier, etc. ; - connaître les principaux antonymes ; - mémorisation de mots ou groupes de mots par la récitation écrite de très courts textes et leur réinvestissement.
S'initier à l'orthographe lexicale	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé : <ul style="list-style-type: none"> o vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires ; o vocabulaire de l'univers familier à l'élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments ; - Découvrir des mots invariables courants en situation d'usage et les apprendre par cœur ; - être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques). 	<p>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités en lien avec les apprentissages dans toutes les disciplines ; - activités de repérage, de tri et d'analyse des mots selon des critères variés : champ lexical, familles de mots, analogie morphologique, mots invariables ; - épellation de mots en dactylogogie ; - activités ritualisées de copie de mots, de phrases, de textes courts (de 2 à 5 lignes) ; - mobilisation des connaissances dans des dictées (autodictées, dictées à trous, dictées en LSF), pour fixer le vocabulaire et l'orthographe ; - exercices d'entraînement et de réinvestissement afin d'en mémoriser l'orthographe ; - utilisation de moyens mnémotechniques : rébus, méthode des lieux, apprendre en bougeant etc. ; - pratique quotidienne de dictées de mots grâce à la LSF et à la dactylogogie.
Se repérer dans la phrase simple	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants à partir des grandes questions sémantiques et les hiérarchiser (qui, quoi, où, comment, que fait ?) ; - commencer à reconnaître les principaux constituants de la phrase : <ul style="list-style-type: none"> o le sujet ; o le verbe (connaissance des propriétés permettant de l'identifier) ; o les compléments. - différencier les principales classes de mots ; <ul style="list-style-type: none"> o le nom ; o l'article ; o l'adjectif ; 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités ritualisées pour l'identification de la phrase simple en s'appuyant sur : <ul style="list-style-type: none"> o la ponctuation : point et majuscule ; o des questions : De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qu'on en dit ? o la lecture en LSF pour saisir l'unité de sens. - activités de manipulations, de tris, de classements de phrases, de groupes de mots pour apprendre à se repérer dans la phrase ; - activités d'écriture, jeux, pour reconnaître les classes de mots, construire des groupes nominaux, des phrases simples, faire varier le complément d'objet, faire varier le complément circonstanciel ; - exercices réguliers et récurrents d'entraînement, à l'écrit en situation de communication immédiate ou différée,

<ul style="list-style-type: none"> ○ le verbe ; ○ le pronom personnel sujet. <p>La maîtrise de la dénomination grammaticale en français n'est pas une fin en soi, la dénomination en LSF peut suffire dans un premier temps à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir des structures prépositionnelles en situation et les apprendre par cœur (aller à la piscine, au cinéma, chez le coiffeur (niveau A1)) ; - reconnaître le groupe nominal sans forcément le nommer en français ; - reconnaître les trois types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives, sans forcément les nommer en français ; - reconnaître les formes négative et exclamative et savoir effectuer quelques transformations simples ; - commencer à utiliser la ponctuation de fin de phrase (! ?) et les signes du discours rapporté (« ») ; - commencer à mobiliser les « mots de la grammaire en LSF » et les grandes questions sémantiques pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture. 	<p>et de réinvestissement pour permettre d'automatiser les mécanismes en cours d'acquisition.</p>
Maîtriser l'orthographe grammaticale de base	
<p>Connaissances et compétences associées</p> <p>Commencer à comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ; - la notion de « chaîne d'accords » ; repérer les chaînes d'accords simples (déterminant/nom/adjectif singulier/pluriel, masculin/féminin). <p>Utiliser avec des outils d'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des marques d'accord les plus simples et courantes pour les noms et adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e) ; - des marques du féminin dans les noms (lecteur/lectrice, etc.) et les adjectifs (joyeux/joyeuse, etc.). <p>Commencer à identifier</p> <ul style="list-style-type: none"> - la relation sujet-verbe (identification dans des situations simples) ; - le radical et la terminaison ; - l'infinitif d'un verbe conjugué ; - mémoriser quelques formes du présent, de l'imparfait, du futur, du passé composé pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ être et avoir ; ○ les verbes du 1^{er} groupe ; ○ les verbes les plus courants du 3^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre). 	<p>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités ritualisées d'observation, de manipulation, de structuration et formulation de règles à partir des régularités (accords, conjugaisons) ; - élaboration d'outils individuels et collectifs : fiches complétées au cours de l'année, affichage, etc. ; - échanges ou débats en LSF autour des collectes réalisées, afin de construire une conscience orthographique ; - prolongement de la leçon de grammaire et d'orthographe par des activités d'écriture ; - pratique quotidienne de la dictée : elle permet de se concentrer exclusivement sur la réflexion logique et la vigilance orthographique et de travailler des compétences précises identifiées et annoncées par le professeur ; - différentes formes de dictée : autodictée, dictée de mots ou de phrases préparées, dictée raisonnée, etc. ; - correction avec échanges en LSF au sein d'un binôme ou d'un petit groupe d'élèves (justification des choix) ; - corrections au sein d'un binôme sourd/entendant lors des activités partagées ; - activités de substitution ; - élaboration progressive de quelques « tableaux de conjugaison » ; - mise en situation de résolution de problèmes orthographiques et justification des choix en LSF.

- distinguer temps simples et temps composés courants.	
--	--

Thématiques privilégiées au cycle 2

En langue seconde, les enfants acquièrent progressivement le lexique et les structures en partant des thèmes les plus courants et les plus proches de leurs préoccupations (l'enfant, la classe et l'univers enfantin). Une progressivité est ménagée à partir de ces trois thématiques proposées tout au long du cycle.

Ouverture à la diversité linguistique et culturelle à travers la découverte d'une langue des signes étrangère

<p>L'enfant Soi, le corps, les vêtements. La famille. L'organisation de la journée. Les habitudes de l'enfant. Les trajets quotidiens de l'enfant. Les usages dans les relations à l'école. Le temps, les grandes périodes de l'année, de la vie. Sensations, goûts et sentiments. Éléments de description physique et morale.</p>	<p>La classe L'alphabet. Les couleurs. Les nombres. Les repères temporels. Climat et météo. Les rituels. Les règles et règlements dans la classe. Personnels de l'école Les activités scolaires et différents enseignements Le sport. Les loisirs artistiques. L'amitié.</p>	<p>L'univers enfantin La maison, l'environnement immédiat et concret. La vie quotidienne, les commerces, les lieux publics. L'environnement géographique ou culturel proche. Les animaux. Les contes et légendes. Les monstres, fées et autres références culturelles de la littérature enfantine. Les comptines, les chansons. La littérature enfantine. Quelques villes, campagnes et paysages typiques. Les drapeaux et monnaies. Les grandes fêtes et coutumes. Les recettes.</p>
---	---	--

Le cycle 2 constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un enseignement visant le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Pour les élèves sourds des parcours bilingues, il s'agira de découvrir une autre langue des signes (ASL, BSL, etc.) et la culture qui lui est associée.

L'approche interculturelle constitue la priorité. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture offre dans le domaine « Les représentations du monde et l'activité humaine » une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.

La communication de face-à-face s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et, progressivement, en production. Cette ouverture sur d'autres langues des signes participe du développement de la compétence plurilingue des élèves. C'est par elle que se développent des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi.

Développer ces comportements, acquérir des connaissances prioritairement en face-à-face, exercer son œil à la perception des différences et points communs entre la LSF et une autre langue des signes, sont les objectifs de cet enseignement qui doit tenir compte de l'âge, des capacités et des centres d'intérêt des élèves. Cet enseignement doit permettre aux élèves de s'exercer à signer dans cette nouvelle langue des signes sans réticence et sans crainte de se tromper. L'intelligibilité prend le pas sur la correction formelle. L'enseignant dédramatise l'erreur et encourage l'expression en langue des signes tout en apprenant aux élèves qu'un discours, pour être compris, doit obéir à un ensemble de règles.

Ce sont la répétition et la régularité, voire la ritualisation d'activités quotidiennes, qui permettront aux élèves de progresser. Le travail sur la langue est indissociable de celui réalisé sur la culture. Les élèves seront ainsi amenés à découvrir qu'une langue vocale écrite étrangère est associée à cette nouvelle langue des signes, sans qu'il leur soit demandé d'en mémoriser les éléments.

L'entrée dans la langue des signes étrangère se fait naturellement en parlant de soi et de son univers, réel et imaginaire. La progressivité peut être ménagée à partir des trois thématiques proposées dans l'étude du français écrit (l'enfant, la classe, l'univers enfantin), qui permettent de confronter l'élève à des genres et des situations de communication variés, en s'appuyant sur ce qu'il connaît. Les élèves découvrent les aspects culturels en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, leurs centres d'intérêt, les faits et événements culturels du pays choisi.

Compétences travaillées	Domaines du socle et exemples de situations, activités et ressources
<p>Découvrir quelques aspects culturels de la langue des signes étudiée. Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.</p>	<p>1,2,3,5</p>
<p>Comprendre des messages signés simples au sujet de soi, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat Comprendre quelques consignes de classe. Utiliser quelques signes familiers et quelques expressions très courantes. Suivre le fil d'une histoire écrite très courte. Suivre des instructions courtes et simples.</p>	<p>1,2 Découverte d'histoires, de comptines ou de chansignes. Visionnage de documents en LS-vidéo, restitution du sens explicite.</p>
<p>Maîtriser un répertoire élémentaire de signes et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières</p>	<p>Repérage de quelques contrastes simples dans le fonctionnement de la langue.</p>
<p>S'exprimer en continu (en s'appuyant sur un modèle) Reproduire un modèle signé. Utiliser des expressions et des phrases simples pour se décrire, décrire le lieu d'habitation et les gens de l'entourage. Raconter une histoire courte à partir d'images ou de modèles déjà rencontrés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire élémentaire de mots sur les lieux d'habitation et les personnes de l'entourage de l'enfant. - Syntaxe de la description simple (lieux, espaces, personnes). 	<p>1,2 Utilisation de la langue dans des situations analogues à des situations déjà rencontrées. Chansignes ou comptines et saynètes élaborés à partir d'extraits d'album ou de films pour la jeunesse, et de jeux.</p>

<p>Prendre part à une conversation</p> <p>Poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont on a immédiatement besoin, et répondre à de telles questions.</p> <p>Saluer.</p> <p>Se présenter.</p> <p>Demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir, donner de ses nouvelles.</p> <p>Formuler des souhaits basiques. Utiliser des formules de politesse.</p> <p>Répondre à des questions sur des sujets familiers.</p> <p>Utiliser l'alphabet dactylogographique de la langue des signes étrangère.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire élémentaire de mots sur des sujets familiers. - Syntaxe de la conversation simple de type question / réponse. - Situations de communication. 	<p>1,2,3</p> <p><i>Les situations de dialogue sont plus difficiles à mettre en œuvre que l'expression en continu. Le dialogue ne fait pas l'objet d'évaluations formelles.</i></p> <p>Jeux de rôles</p> <p>Échanges électroniques dans le cadre de projets, d'un travail autour d'albums de jeunesse, de comptines, de chansons et de poèmes.</p> <p>Logiciels de visioconférence.</p>
---	---

Croisements entre enseignements

La pratique de la LSF et de la langue française écrite en situation de communication immédiate ou différée est constitutive de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective. Par la répétition, elle permet un véritable entraînement, une consolidation, et in fine les progrès de l'élève. Les activités d'interaction en face-à-face, de lecture, d'écriture, sont quotidiennement intégrées dans l'ensemble des enseignements.

La LSF trouve à se développer dans les échanges, dans les débats (à propos de textes ou d'images), dans les comptes rendus, dans les discussions réglées (lien avec l'enseignement moral et civique), etc. Elle peut également être travaillée, de même que l'écrit, de manière ponctuelle, en situation de communication immédiate, en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions motrices réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire, à écrire et à interagir en LSF. En lecture, les supports peuvent être des textes continus, des documents multimédias bilingues LSF/français écrit, ou des documents constitués de textes et d'illustrations associés, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à un écrit (élaboration d'un propos et rédaction).

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer la lecture, l'expression en LSF et/ou langue écrite, les pratiques artistiques et/ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets d'expression communs ou non entre élèves sourds et entendants avec de la restitution en LSF de textes en français et dans la langue étudiée, des comptes rendus (sous différents formats : affiche, exposition commentée, etc.) de sorties ou de voyages (par exemple, à la découverte de l'environnement proche, en lien avec l'enseignement « Questionner le monde »), et des recherches documentaires.

L'enseignant, en croisant les enseignements, en exposant les élèves à des expériences langagières riches et variées inscrites dans des progressions structurées et adaptées, en donnant du sens aux activités vécues, en les explicitant, crée les conditions favorables au développement des capacités langagières des élèves. En plaçant la langue des signes française au cœur même des apprentissages en interaction avec la langue française écrite, il contribue à l'acquisition par les élèves sourds de la lecture et de l'écriture.

Glossaire des termes utilisés

Dénomination	Définition
Chant signé	Forme d'expression artistique qui consiste à traduire en LSF les paroles d'une chanson en suivant essentiellement le phrasé de celle-ci.

Chansigne	Forme d'expression artistique qui consiste en une interprétation libre d'un chant en LSF, marquée par des préoccupations esthétiques (rythme, amplitude, etc.) en langue des signes.
Dactylogojer	Épeler des mots à l'aide des signes manuels désignant les lettres de l'alphabet.
Écoute visuelle	Attention portée à un message signé en langue des signes. Les élèves sourds en parcours bilingue travaillent l'écoute visuelle des messages signés qu'ils perçoivent visuellement, tandis que les élèves entendants travaillent l'écoute auditive des messages vocaux qu'ils perçoivent auditivement.
Enseignement bilingue	Enseignement où deux langues, ici langue des signes française (langue vernaculaire) et langue française écrite (langue véhiculaire), sont utilisées pour enseigner les matières scolaires. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un enseignement à parité horaire hebdomadaire dans l'usage des deux langues, ni d'un enseignement bilingue par la méthode dite immersive.
Graphème	Plus petite unité du système graphique destinée à transcrire les phonèmes. Il est constitué par une ou plusieurs lettres. Le phonème [o] a trois graphèmes : o, au, eau.
Iconicité	Lien de ressemblance formelle entre le signe et ce à quoi il réfère.
Langue orale	Langue utilisée en situation de communication face à un ou des interlocuteur(s) présent(s) ou à distance. Dans les parcours bilingues pour les élèves sourds, la langue des signes est la langue orale. Contrairement aux élèves entendants, la langue orale des élèves sourds en parcours bilingue n'est pas vocale.
LS-vidéo	Document vidéo en langue des signes. Il peut s'agir d'un enregistrement d'une communication en face-à-face ou d'un enregistrement en vue d'une communication différée (interlocuteur absent ou inconnu).
Morphème	Plus petite unité de sens que contient le mot (par exemple, le « ette » dans « fillette », « maisonnette », « chaussette »).
Voie directe	Décodage des mots sans recours à l'identification des correspondances graphophonologiques. Voie de lecture orthographique dite d'adressage.
Voie indirecte	Décodage des mots fondé sur la capacité à identifier les correspondances graphophonologiques. Voie de lecture dite d'assemblage.